

10.05.2012 - 14:39 Uhr

Votations fédérales - La SSE en faveur de l'initiative Epargne-logement

Zurich (ots) -

Le comité central de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) recommande d'approuver l'initiative populaire «Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement» de l'Association suisse des propriétaires fonciers - HEV Schweiz. Selon les initiateurs, l'acquisition d'un logement en propriété devrait pouvoir être abordable, en Suisse également, pour le plus grand nombre possible de citoyens. La SSE est également de cet avis. Cette initiative prévoit une déduction fiscale d'au maximum 10'000 francs par an (couple: 20'000 francs) pour l'acquisition du premier logement à usage personnel et ce, pendant une durée maximale de 10 ans. Contrairement à l'initiative «Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement» rejetée par le peuple le 11 mars 2012, celle soumise en votation populaire le 17 juin 2012 exige que la déduction pour l'épargne-logement soit admise obligatoirement dans tous les cantons. Notre pays affiche un faible taux de propriétaires de leur logement, c'est pourquoi la Société Suisse des Entrepreneurs estime que l'obligation prévue pour l'ensemble de la Suisse se justifie pleinement.

Contact:

Werner Messmer, président central de la SSE

Tél.: +41/79/445'77'89

E-Mail: werner.messmer@messmer.ch

Daniel Lehmann, directeur de la SSE

Tél.: +41/78/768'59'22

E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn

Vice-directeur de la SSE, chef du département Politique +
Communication

Tél.: +41/44/258'82'60

Mobile: +41/79/301'84'68

E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100718175> abgerufen werden.